

Discours de Nathalie Roret, directrice de l'ENM, à l'occasion du vernissage de l'exposition « Une sur Trois »

Bordeaux, le 06.09.2023
Seul le prononcé fait foi

Madame la première présidente,
Madame la bâtonnière,
Madame l'avocate générale,
Madame la secrétaire générale du président du tribunal judiciaire de Bordeaux,

Mesdames et Messieurs les coordonnateurs de formation et agents de l'Ecole,
Mesdames et Messieurs auditrices et auditeurs de justice de la promotion 2023,
Chers étudiants de la classe prépa Talent,
Chers étudiants du programme Start'U,
Mesdames, Messieurs, chers toutes et tous,

Madame Juliette Dupuis Carle,
Engagée, vous l'êtes assurément. Photographe documentariste, vous travaillez sur des questions identitaires, de genre ou de migrations. A travers cette exposition, c'est le sujet des violences faites aux femmes qui est traité.

Vos travaux artistiques sont à l'opposé de l'art pour l'art, et rejoignent, d'une certaine manière, la définition qu'Albert CAMUS en donne « Le but de l'art ne peut être que d'accroître la somme de liberté et de responsabilité qui est en chacun de nous dans le monde » ;

Je suis particulièrement heureuse de vous accueillir ici, dans l'enceinte de l'ENM, pour inaugurer l'exposition « Une sur trois », qui est installée jusqu'au 22 septembre.

Après son installation au ministère de la Justice, nous sommes fiers de porter, à notre tour, le message de cette exposition, tant la lutte contre les violences fait donc partie de l'ADN de notre établissement.

L'œuvre que vous présentez s'inscrit dans l'exigence de sensibiliser différents publics avec l'objectif de traduire visuellement des émotions et des souffrances psychologiques chez des femmes victimes de violences sexuelles au cours de leur vie.

L'aboutissement de votre démarche artistique fait qu'il est impossible de ne pas être atteint, touché par l'expression de votre art.

Permettez-moi de me joindre à vous pour remercier les 20 femmes de cette exposition et saluer leur courage et leur force. L'une d'elle est présente ce jour à vos côtés, et je sais qu'elle souhaitera nous dire quelques mots tout à l'heure.

Ni la thématique de cet événement, ni la date choisie pour votre vernissage, ne sont des hasards, car avec le comité de direction de l'Ecole, dont je salue les représentants ce jour, j'ai souhaité placer la rentrée de l'ENM sous le signe de la lutte contre les violences faites aux femmes.

A la veille de la mise en place de pôles spécialisés sur les violences intrafamiliales au sein des tribunaux judiciaires, plus que jamais, l'ENM s'engage en soutien et aux côtés des juridictions.

L'année 2023 aura aussi été celle de l'engagement de l'ENM, en tant qu'établissement public, dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, avec la mise en place d'un groupe de travail dédié, qui est présidé par Madame Audrey Darsonville, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris Nanterre.

Ce groupe de travail constitué des principaux acteurs qui concourent à la formation des magistrats, rendra son rapport prochainement et devra proposer au sein de notre établissement des pistes de meilleure prévention de ces violences et de prise en charge des acteurs impliqués.

Nous sommes ici tous conscients que la formation des futurs magistrats et des magistrats en cours de carrière a un rôle majeur à jouer pour que la lutte contre les violences faites aux femmes soit plus efficace sur nos territoires et dans les juridictions.

Engagés dans cette mission à l'ENM, nous le sommes résolument.

Chers auditrices et auditeurs de la promotion 2023, vous pouvez en témoigner, car nous sommes précisément au lendemain de la séquence pédagogique sur les violences intrafamiliales, qui vous a permis, au cours des 2 dernières journées, de suivre des conférences, tables rondes et d'assister à une pièce de théâtre pour vous imprégner de ce sujet, afin qu'il irrigue la suite de votre scolarité ainsi que votre futur stage juridictionnel.

Votre présence ici à ce vernissage démontre encore que vous êtes investis et que les messages des œuvres exposées peuvent avoir du sens pour vous. Réfléchir avec le support d'une exposition, assister à son vernissage, en présence de l'artiste, échanger ensemble et avec elle, cela compte aussi dans votre formation.

Prendre du temps supplémentaire pour réfléchir, sous un format différent, aux manifestations des violences sexuelles infligées aux femmes, c'est aussi courir le risque d'être déstabilisé, de changer de point de vue et de conscientiser davantage.

Il s'agit d'une autre forme d'ouverture de l'Ecole et sa pédagogie, sur l'art, sur la Cité, sur l'échange et le débat.

Madame Juliette Dupuis Carle, vous qui avez créé ces œuvres, je vous remercie pour votre présence.

Vous nous en direz plus dans quelques instants, mais vous avez choisi de mettre en lumière, dans cette série de photographies, les symptômes post-traumatiques des agressions que les femmes peuvent subir au cours de leur vie, plus précisément qu'une femme sur trois aura à subir au cours de sa vie, en référence à la statistique mondiale qui a inspiré le titre de votre exposition.

Nous le savons, les violences faites aux femmes sont protéiformes et s'insèrent dans tous les pans de la société.

Elles vont du sexisme ordinaire à la plus grave des atteintes physiques. Comprendre cela, c'est, dans les futures fonctions de magistrat, le gage d'une lutte efficace pour repérer, identifier et mieux sanctionner.

Chers auditrices et auditeurs, ce croisement des points de vue, de focus, vous pourrez continuer à en bénéficier dans la suite de votre formation, afin d'être formés au mieux à la lutte contre les violences intrafamiliales.

Au cours de votre formation initiale d'abord, par vos futurs stages en juridiction où vous serez nécessairement confrontés à des cas de violences sexuelles et sexistes et par vos autres stages qui vous ont déjà donné ou vous

donneront à connaître l'action et les problématiques d'autres professionnels acteurs de cette lutte, avocats, services d'enquête par exemple.

Par la formation continue ensuite, que l'ENM met en place de manière volontariste sur ce sujet et qui vous accompagnera tout au long de votre carrière.

Dans ce domaine tout particulièrement, j'ai demandé à nos équipes de mettre tout en œuvre pour proposer des points de vue et des formats différents.

Casque par immersion virtuelle, kit pédagogique numérique, etc..., l'innovation est présente pour fournir des actions de formation impactantes au plus proche des besoins des magistrats en exercice.

Actuellement – et vous en bénéficierez au titre de votre formation continue dans les prochaines années –, nous travaillons à la mise en place dès 2024 de regroupement des référents violences intrafamiliales des juridictions et à la mise en œuvre d'un cycle de formation approfondi, le CAVIF, que les magistrats pourront suivre pendant 2 ans et qui sera dédié aux violences intrafamiliales.

Vous l'avez compris, je souhaite que notre Ecole soit exemplaire dans la formation dispensée à tous ses apprenants, sur la lutte contre les violences.

Je souhaite, avant de terminer ce mot d'accueil, saluer les étudiants du projet Start'U présents aujourd'hui à l'Ecole. Je me réjouis que l'exposition « Une sur trois » puisse nourrir votre réflexion sur un sujet qui, j'en suis convaincue, vous intéresse, quels que soient vos projets professionnels.

Enfin, une ouverture de l'exposition plus large est prévue, puisque qu'elle sera accessible à tous les publics, le samedi 16 septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, l'ENM ouvrant ses portes durant cette journée prochaine.

Merci encore à tous de votre présence !